



**1<sup>er</sup> octobre 2007 : journée mondiale de l'habitat**

## **La Fondation de France lance un grand chantier pour l'accès à la propriété des plus démunis**

**Des Français à faibles ressources vont bénéficier de 150 projets d'aide à l'achat de logements avec des remboursements mensuels équivalents à un loyer HLM. C'est le programme de la Fondation de France. Mais hors de question de mener cette démarche sans accompagnement des familles. Clé de voûte de ce projet : 10 associations.**

De nouvelles mesures d'aide à l'accès à la propriété privée ont été mises en place, car le pourcentage de propriétaires reste faible en France (57%) par rapport à certains de nos voisins européens. Ces dispositions ne prennent pas en compte un point essentiel : **les personnes à faibles ressources** ont non seulement de grandes difficultés à envisager un achat, mais elles ont aussi **besoin d'un accompagnement durable pour qu'un tel projet soit viable à long terme et ne conduise personne au surendettement.**

**Ce sont les associations qui peuvent le mieux assurer ce soutien et cette sécurisation,** Proches moralement et physiquement des acteurs locaux (offices HLM, banques, mairies, conseils généraux et régionaux...), mais aussi des familles. Elles seules savent prendre en compte les situations, besoins et moyens de chacun. Elles peuvent apporter leur savoir faire aux accédants à la propriété pour négocier leurs prêts, répondre à des questions techniques, voire les aider en cas de problèmes financiers au cours des remboursements.

La Fondation de France croit à cette efficacité des associations. Et elle en a la preuve chaque jour, elle qui a permis à **17.500 familles d'accéder à un logement décent** en menant l'opération « SOS-Enfance mal logée » avec Procter et Gamble lors de chaque Journée mondiale de l'habitat depuis maintenant 7 ans.

C'est dans un processus expérimental que la Fondation de France s'est engagée depuis 2006. **Elle soutient financièrement dix associations qui accompagneront chacune une quinzaine de foyers dans l'achat d'un logement.**

Un accompagnement similaire visera au maintien dans leurs murs de certaines familles qui n'arrivaient plus à rembourser leur emprunt immobilier. Au cours de ce programme, qui s'étalera sur trois ans, une méthodologie et des outils financiers seront mis au point afin d'être ensuite déclinés à plus grande échelle.

### **Une loi, mais comment et pour qui ?**

Le projet de loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat a été voté par le parlement le 1<sup>er</sup> août dernier. Il prévoit (article 3) une aide à l'accès à la propriété. Un remboursement par l'Etat d'une partie des intérêts payés par les emprunteurs (à hauteur de 20%), durant les 5 premières années de remboursement. Avec un plafond de 750 euros à l'année pour un célibataire et 1500 euros pour un couple avec une majoration de 100 euros par personne à charge.



Cette approche novatrice marque **une réelle prise de position de la part de la Fondation de France**. Elle entend ainsi donner un nouvel élan de vie à des familles aux ressources modestes qui doivent faire face à la pénurie du logement. Car construire un vrai chez-soi est le point de départ d'un cercle vertueux permettant une meilleure intégration sociale, professionnelle, de se projeter dans l'avenir et de retrouver une dignité mise à mal par l'engrenage des exclusions successives. D'où **l'indispensable participation des familles à leur projet**.

Et ce dès les négociations avec les banques jusqu'aux travaux et à l'entretien des parties communes. A chaque étape, la Fondation de France et les associations qu'elle épaulé, entendent impliquer les familles non seulement pour qu'elles s'approprient leur logement mais aussi pour qu'elles se découvrent des capacités d'action. Enfin, à terme, elles se seront données les moyens de **constituer un patrimoine** pour assurer leur retraite et pouvoir transmettre un bien à leurs enfants.

### *Une marraine de coeur pour « SOS Enfance Mal-Logée »*

Pour la seconde année, Daniela Lumbroso parraine l'opération. Mère de trois enfants, elle a décidé de s'associer à cette campagne, la problématique du mal-logement des enfants lui tenant à cœur.

Comme l'année dernière, Daniela Lumbroso apporte son soutien à la Fondation de France pour inciter le grand public à faire preuve de générosité.



**Pour soutenir « SOS Enfance mal-logée », il suffit d'adresser un don à la Fondation de France soit :**

Par chèque : BP 22- 75362 Paris Cedex 08

En ligne : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

Fondation de France 40 avenue Hoche 75008 Paris

**Toutes les infos et podcasts : [www.enfance-mal-logee.fdf.org](http://www.enfance-mal-logee.fdf.org)  
à partir du 26 septembre**

### **150 projets et un engagement mutuel**

#### **Du côté des familles bénéficiaires...**

- Elles doivent être réellement en situation de grande précarité en ce qui concerne leur logement
- Leurs ressources doivent correspondre aux plafonds des logements locatifs très sociaux (type PLAI) et donc suffire à verser des remboursements, même très limités et à faire face aux charges à long terme
- Elles doivent pouvoir participer selon leurs possibilités à la préparation et à la réalisation du projet (présence au fil des démarches auprès des banques et de l'administration, main à la pâte lors des travaux...) pour favoriser leur insertion

#### **... et du côté des associations qui les aident**

- Elles doivent permettre à d'ex-proprétaires de le redevenir ou soutenir les propriétaires en difficulté
- Elles doivent aider des locataires (de HLM ou du privé) à acheter leur logement actuel ou un nouveau
- Elles doivent inscrire leurs projets dans une perspective à long terme avec des systèmes de financements adaptés et un accompagnement des bénéficiaires
- Elles doivent monter leurs projets en prévoyant une maîtrise des charges pour les futurs occupants des logements (eau, électricité, chauffage) en favorisant les énergies alternatives les moins onéreuses et des constructions de type HQE



## Ils sont sur le terrain...

### > Association Julienne Javel

*« On avance, pas à pas »*

« Le statut de propriétaire est un levier, comme le fait d'être salarié. D'ailleurs, les deux sont souvent liés. » C'est sur cette dynamique de l'acquisition d'un chez-soi que compte Laure Paveau, directrice de la « Mission Habitat » de l'association *Julienne Javel*. Une structure basée à Besançon (Doubs) et qui œuvre depuis 1952 en faveur de la réinsertion sociale. Parmi de nombreuses autres initiatives intelligentes telles que « du maraichage bio permettant d'embaucher des gens qui fournissent une clientèle d'abonnés à l'année », l'association *Julienne Javel* possède une S.A.R.L. baptisée SYNECO. « Là encore, du travail est donné à des personnes en difficultés pour fabriquer leurs propres maisons à ossature bois ou pour d'autres particuliers », explique encore Laure Paveau.

L'idée de créer une structure plus particulièrement destinée à l'Habitat et en particulier à l'aide à l'accession à la propriété privée coulait donc de source pour cet organisme. Laure Paveau précise : « L'idée est de fonctionner par partenariat. Nous nous entourons de différentes associations telles que *Finances et Pédagogie* afin d'étayer les projets des candidats à la propriété par de la formation budgétaire. De quoi donner des solutions aux gens en matière d'économies de charges, par exemple. Ce qui passe par l'emploi d'énergies renouvelables et peu onéreuses, etc. »

Mais avant d'en arriver là, l'association étudie chaque cas, afin de proposer des projets réalistes. « Notre but n'est pas de

faire accéder les gens à la propriété à tout prix et grossir les rangs des foyers endettés. Certains ne se sentent pas prêts à s'engager à ce point. Et puis certaines ressources comme les APL ou les allocations familiales peuvent à terme ne plus rentrer dans les caisses du ménage. De même, la retraite est souvent synonyme de baisse du pouvoir d'achat. Il faut donc calculer à long terme pour que les remboursements du prêt, même s'il est à l'échelle d'un loyer social ne devienne pas trop lourd au fil des ans. Mais pour ceux qui ont des chances de parvenir au bout du processus participeront à toutes les phases. C'est-à-dire voir l'architecte ou encore aller au rendez-vous avec la banque avec nous... »

Particularités du secteur « couvert » par l'association : « A part Besançon et Montbéliard, nous avons une population essentiellement rurale qui vit dans des maisons en tant que locataires ou propriétaires. Dans certains coins, comme Pontarlier ou Morteau, la pression foncière est très forte. Raison principale de cette inflation: la proximité de la Suisse. Nous avons donc beaucoup de propriétaires qui ont des difficultés à le rester ou des candidats à l'accession sur la touche, dont pas mal de gens du voyage. Ceux-là circulent dans la région, sur un rayon d'une trentaine de kilomètres et souhaitent avoir un point d'ancrage. » Et Laure Paveau de conclure par ces mots : « Pour l'instant, nous avançons pas à pas pour monter les différents dossiers. Il faut être à l'écoute des bénéficiaires pour avancer avec eux. Pas à pas. »

## > Un Toit par toi (Poitiers)

### *La preuve par 12*

Charles Nicol a construit sa vie professionnelle dans les métiers du bâtiment. Aujourd'hui, c'est la vie des autres qu'il aide à reconstruire ou à construire. A 75 ans, il est le président à l'enthousiasme neuf de l'association *Un toit par toi*, créée il y a une paire d'années à Poitiers. « Notre nom résume notre objectif », dit-il. A savoir, **donner les moyens à des familles de construire leur propre maison**, ce qu'on appelle de l'« **auto-construction** », en leur donnant le coup de pouce et le tour de main nécessaires. Pour ce qui est du tour de main, Charles Nicol s'y connaît incontestablement. Il a dirigé une entreprise du bâtiment, a été technico-commercial chez des négociants en matériaux, et il a fini sa carrière en aménageant des hôtels. Ils sont tous comme ça, à *Un toit par toi*. Et ils comptent bien transmettre le virus du plaisir de faire à leurs bénéficiaires. L'image est de M. Nicol : « La meilleure façon de cimenter une amitié c'est de vivre des moments difficiles ensemble. »

Début 2008, cette amitié aura porté ses premiers fruits. Ce sera à Châtellerault que pousseront les premières maisons dessinées par Charles Nicol. « Ce sont des maisons à ossature bois, inspirées de logements à caractère social des années 50-60 qu'on appelait alors "maisons Castor". Tout est donc parti du plan d'un pavillon F4 de 115 m<sup>2</sup>, avec 3 chambres et un grand garage attenant, parce que les occupants seront appelés à devenir des bricoleurs. Les murs sont montés à plat sur le sol puis relevés à l'aide d'un engin avant d'être assemblés sur des fondations en béton. **Nous avons calculé que pour réaliser ces bâtiments, nos bénéficiaires ayant**

**tous une activité salariée, il fallait environ 12 mois.** Les gens devront donc profiter de leurs week-ends, congés et jours fériés pour faire avancer les chantiers. »

Des chantiers où, à chaque phase, des professionnels viendront assurer la première pose, à titre de démonstration. Restera aux 12 bénéficiaires, qui travailleront en commun sur 12 pavillons, à reproduire les gestes de pros. « L'un des intérêts de cette démarche, explique encore Charles Nicol, c'est qu'on échappe à l'assistanat. »

Panneaux solaires, isolant en fibre de bois, renouvellement de l'air à bonne température : toutes aux normes **Haute Qualité Environnementale (HQE)**, ces maisons joueront à fond la carte éco. **C'est à dire économique et écologique. Elles ne dépenseront pas plus de 45 KW/h par m<sup>2</sup> et par an !**

L'association, qui travaille aussi sur l'idée d'une maison F2 évolutive en fonction de l'agrandissement des familles, sera donc la conseillère de ces projets. Quant aux bénéficiaires, ils doivent au minimum avoir un contrat de travail avec un revenu-plancher par couple de 12.000 euros par

---

*« L'un des intérêts de cette démarche, explique encore Charles Nicol, c'est qu'on échappe à l'assistanat. »*

an et au maximum de 21.000 euros. Charles Nicol précise : « Avec la Fondation de France, qui fait aussi partie du comité de pilotage, c'est le Crédit

Mutuel qui a apporté son agrément, et nous, on finance à hauteur de 15 000 euros pour assurer l'ingénierie »

Mais Toit par toi ne veut pas s'arrêter à ces 12 premières maisons. « Notre objectif, y explique-t-on, c'est de développer un concept reproductible sur toute la France. Mais là, ce sont les maires qui ont la clé ! »



## > Le beau pari du Pact-Arim (Indre et Loire) *Propriété et solidarité*

Dans les années 40, naissait le Pact Arim. Pact était alors l'acronyme de Propagande et action contre les taudis. A l'origine du mouvement, l'engagement de bénévoles, des jeunes gens, qui luttèrent contre les logements insalubres. Il s'agissait de répondre aux besoins des populations les plus mal-logées, notamment des personnes âgées et des familles démunies.

En 2007, les mots ne sont plus aussi chocs mais la volonté est au fond la même, au sein de ce qui est devenu **le premier réseau associatif national au service des personnes et de leur logement**. Parmi elles, le Pact Arim d'Indre et Loire. Il est notamment l'associé majoritaire de la Filiale immobilière commune d'Indre-et-Loire et possède des parts d'une société civile immobilière de 414 logements. Pour l'essentiel, des maisons individuelles.

Constat de François Chailloux, directeur du Pact Arim du département : « Certains des locataires de ces logements aspiraient à devenir propriétaires. Mais à peine 10% de ces personnes ont des salaires. La plupart d'entre eux touchent l'allocation chômage, le RMI, l'allocation adulte handicapé, d'autres formes d'aides ou au mieux font des intérim, voire ont un CDD. C'est le cas le plus complexe, lorsqu'on veut aider quelqu'un à accéder à la propriété. Car non seulement leurs revenus sont très faibles, mais ils sont aussi aléatoires. D'ailleurs, au moins 40% des locataires sont en retard de loyer. »

Mais pas de quoi décourager le Pact Arim et son directeur départemental. L'idée : **permettre aux locataires d'acheter leur maison, c'est-à-dire un bien d'environ 100.000 euros**, moyennant « un surloyer

capitalisé. Par exemple, celui qui paye 200 euros par mois pourra entrer dans une démarche d'achat pour 100 euros mensuels

*le travail est aussi technique que psychologique. Car il s'agit de savoir si les familles potentiellement concernées sauront faire des choix de budgets à long terme.*

supplémentaires. Au bout de 5 ans à ce rythme, on signe une transaction. Les gens deviennent alors propriétaires avec un

remboursement d'emprunt sans augmentation de charge financière ». Une trentaine de personnes devrait être, dans un premier temps, concernés. Là encore, le travail est aussi technique que psychologique. Car il s'agit de savoir si les familles potentiellement concernées sauront faire des choix de budgets à long terme pour se tenir aux remboursements, si déjà elles avaient amélioré leur logement en tant que locataires. Un très bon signe d'ancrage, paraît-il...

Le Mouvement Pact Arim est composé de **145 associations et organismes** répartis sur tout le territoire national et adhérents à la Fédération nationale des centres Pact Arim.

Ses membres partagent un **projet associatif commun** qui vise à :

1. **Produire** une offre de logement à loyer maîtrisé favorisant la diversité de l'habitat dans les villes et les pays
2. **Adapter** l'habitat aux besoins et aux usages
3. **Combattre** l'habitat insalubre et indécents
4. **Travailler** à la mise en œuvre d'accès durables des plus démunis à un logement et assurer leur accompagnement

Il est composé d'un réseau de **bénévoles** et de **professionnels**.



## > Actions, Etudes et Recherches autour de l'Architecture, AERA (Toulouse) *Un souffle nouveau*

Des coopératives d'habitation à vocation sociale et participative à Toulouse. C'est le projet développé par l'association AERA. Née en 1991, *Actions, Etudes et Recherches autour de l'Architecture* prépare en effet un ambitieux projet de 60 logements. Et il sera sans doute suivi de bien d'autres. Des logements comme les autres... Et à la fois très différents.

Dès 2002, cette association avait commencé à réfléchir à un mode d'action en faveur de l'habitat après la catastrophe d'AZF. « La Fondation de France nous avait alors demandé de prolonger la solidarité inter associative qui s'était manifestée alors », raconte Stéphane Gruet, responsable

d'AERA. Il poursuit : « Le logement social classique est considéré comme une

étape. Enfin en principe... **Nous, ce qu'on propose, c'est que l'immeuble devienne un ascenseur social par sa valeur immobilière quand au terme du processus les locataires sont devenus propriétaires en indivision. »**

Avec ce nouveau projet soutenu par la Fondation de France, les familles en recherche de logements et aux revenus plafonds prévus par les HLM vont donc pouvoir radicalement changer de statut. Et parce que propriété ne signifie pas forcément individualisme, c'est ensemble qu'ils mettront le cap sur l'acquisition de leurs murs. Des murs neufs, qui plus est. Car, côté mode de financement, collectivité est le maître-mot. Les mensualités versées chaque mois, à la

hauteur d'un loyer HLM, seront abaissées jusqu'au seuil d'un revenu minimum d'insertion. Les habitants coopérateurs créent donc ensemble une SCI en acquérant des parts. Elles prendront de la valeur avec le temps à mesure de l'échéance du remboursement des emprunts et de la côte de l'immeuble sur le marché. Pendant les 35 ans de remboursements des emprunts locatifs, le copropriétaire conserve un statut de locataire de la société dont il détient des parts.

---

*Et parce que propriété ne signifie pas forcément individualisme, c'est ensemble qu'ils mettront le cap sur l'acquisition de leurs murs*

Mais bien plus qu'un projet immobilier, aussi original qu'il soit par son montage financier, c'est d'abord un projet de vie commune qu'ils élaboreront. « Qui veut

être où, qui aura besoin d'une terrasse, à quel étage : tout est conçu de sorte à ce que **les gens puissent harmonieusement vivre et cohabiter en mettant en commun des équipements tels qu'une salle de jeu, une buanderie, une chambre d'amis ou une médiathèque... Mais aussi l'entretien des parties communes, par exemple** », explique Stéphane Gruet. Lequel précise qu'à partir d'un premier noyau, les futurs voisins se cooptent. Et ce dans un esprit de mixité... Recette retenue pour obtenir une copropriété à visage humain et une expérience sociale inédite. CQFD : hors de question de construire de nouveaux ghettos. Bref, avec Aera, c'est bien un vent nouveau qui pourrait souffler entre les murs toulousains.

## Témoignage :

### Abdelkrim : « *Une maison, notre maison* »

Des logements, dans la profession d'Abdelkrim, on en voit, on en imagine et on en dessine à longueur de journées. Mais, bien qu'employé d'un cabinet d'architecture toulousain, il ne possède pas son propre toit. « Avec mon salaire, une épouse qui ne travaille pas pour s'occuper de nos deux petits garçons de 18 mois et trois ans, ça n'aurait jamais été possible. Et même si on avait obtenu un prêt, le risque de surendettement aurait été trop important. »

Un conditionnel que cet architecte de 31 ans utilise de moins en moins. Quand il parle d'appartement, de SON appartement, c'est le plus souvent au futur presque proche.

« J'ai rejoint la coopérative d'habitation à vocation sociale lancée par l'association AERA qui prévoit un programme de construction de petits immeubles où on pourra devenir copropriétaires pour à peine plus cher que nos loyers actuels. ».

L'appartement que la famille d'Abdelkrim occupe actuellement, un T4 en HLM à la Reynerie, dans le quartier du Mirail, fera donc partie, dans quelques mois, du passé.

« J'ai calculé que je pourrai régler mes mensualités, en comptant pour partie sur la CAF et les APL. Et encore je ne fais pas partie des classes les moins favorisées de cette copropriété en devenir. Mais justement, ce qui en fait tout l'intérêt c'est la mixité prévue par ce programme. D'ailleurs, je me prépare même à renégocier mon salaire ! »

Abdelkrim reconnaît volontiers que la perspective seule de cette acquisition lui a dopé le moral. « Sincèrement, tout va changer dans ma vie. Se sentir chez soi, c'est se sentir plus stable. En fait, j'irai jusqu'à dire que ça va me libérer. »

Mais pour l'instant, de réunion en réunion avec les autres futurs copropriétaires, tous cooptés, Abdelkrim fait plus que rêver. Ils échafaudent ensemble une véritable maison commune. Abdelkrim et les siens auront un T5 de 90 m<sup>2</sup>. « En duplex et surtout en rez-de-chaussée, pour deux raisons principales. Un, on habite aujourd'hui un quinzième étage et ma femme a peur qu'un des enfants chute par une fenêtre. Deux, moi, j'aurai l'impression d'avoir mon jardin, comme dans une maison. Notre maison. »



## **Accès à la propriété pour les familles démunies avec un accompagnement : 84% des Français sont d'accord**

**Un sondage TNS SOFRES pour la Fondation de France**

**Selon une étude réalisée pour la Fondation de France par TNS SOFRES, une écrasante majorité de Français (84%) plébiscite l'idée d'un accès à la propriété par les familles aux revenus les plus modestes et estime qu'un accompagnement de ces nouveaux propriétaires par des associations est indispensable.**

**Mais les Français voient aussi au-delà du « simple » fait d'avoir un toit à soi. Ils se préoccupent des conséquences du mal logement. En tête de celles-ci, 58% d'entre eux soulignent l'importance des difficultés liées à l'emploi et à la santé.** Viennent ensuite les risques d'isolement, de marginalisation (39%), de tensions familiales (34%).

Les Français associent les conséquences du mal-logement des enfants aux difficultés scolaires (56%), Parmi les autres risques évoqués : la délinquance (44%), les problèmes de santé (36%), les difficultés d'insertion sociale (32%) et les problèmes psychologiques (24%).

Ces résultats traduisent les peurs de chaque catégorie de population. Chacune semble y projeter ses propres angoisses.

\*Les moins de 50 ans, les catégories socioprofessionnelles aisées et les Parisiens mettent en avant les difficultés scolaires.

\* Les plus de 50 ans, les retraités, les ouvriers, et les foyers sans enfants sont, eux, plus sensibles aux problèmes de délinquance.

\* Quant aux plus jeunes, ouvriers et habitants de la région Nord, ils pointent du doigt la difficulté à s'insérer dans la société plus tard.

*Sondage réalisé auprès d'un échantillon national de 1018 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, du 28 et 29 août 2007*



## Mal-logement et accès à la propriété des plus démunis : l'opinion des Français

### Un sondage TNS SOFRES pour la Fondation de France

#### ► Nécessité d'un accompagnement des familles dans leur projet d'accès au logement :

D'accord	84%
Pas d'accord	15%

#### ► Amélioration des aides aux personnes démunies

Aide pour l'accès à un logement	89%
Accompagnement pour rechercher et trouver un emploi	87%
Aide pour trouver des solutions d'éducation, de formation	87%
Accès facilité aux soins de santé	86%
Distribution de repas gratuits	80%

#### ► Conséquences du mal logement

Des difficultés à garder son emploi ou à en trouver un	58%
Des problèmes d'hygiène de vie et de santé	58%
Des risques d'isolement, de marginalisation	39%
Des risques de tensions et de violences familiales	34%

#### ► Conséquences du mal logement pour les enfants

Des difficultés scolaires dans l'apprentissage	56%
Des risques de délinquance	44%
Des problèmes de santé	36%
Des difficultés d'insertion plus tard dans la société	32%
Des problèmes psychologiques	24%

#### ► Conséquences potentielles de l'accès à un logement

Stabiliser les familles et garantir leur épanouissement	62%
Réinsérer socialement les familles, dans la vie de leur quartier	60%
Aider à conserver ou à acquérir un emploi	59%
Assurer leur sécurité financière	47%



## L'engagement de Procter & Gamble : « Vivre, apprendre et s'épanouir »

Depuis 7 ans, Procter & Gamble soutient l'opération SOS-Enfance mal logée, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Habitat. Un engagement durable aux côtés de la Fondation de France pour venir en aide aux plus jeunes, premières victimes des conditions de précarité et trop souvent d'insalubrité du logement familial. Depuis le début des années 2000, en reversant une partie de la vente de ses produits à la Fondation de France, Procter & Gamble a collecté plus de 2 millions d'euros.



Quant à ses employés, ils organisent régulièrement des collectes et kermesses pour cette cause. Résultat près de 85. 500 euros récoltés !

Ceci s'inscrit dans l'engagement citoyen de P&G. En effet, le groupe s'est investi depuis sa création en 1837 dans la vie des communautés où il était implanté.

De plus, en 2005, Procter & Gamble a décidé de concentrer tous ses efforts de mécénat sur l'enfance en difficulté. Et ce, encore une fois, avec la mobilisation de tous ses employés qui ont jugé qu'il s'agissait de la cause la plus essentielle à défendre.

« **Vivre, apprendre et s'épanouir** ». Le cri de ralliement de Procter & Gamble se concrétise ainsi partout à travers le monde avec ses opérations menées en faveur de la santé, de l'éducation et de l'intégration sociale.

## La Fondation de France, pour agir, votre don est une force

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement.

La Fondation de France abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

### NOTRE MISSION

- Permettre aux donateurs et fondateurs de répondre à des besoins peu ou pas pris en charge, en favorisant la mise en œuvre d'actions innovantes et concrètes.

### NOS MÉTIERS

- Collecter et gérer des fonds, apporter une expertise dans la redistribution des dons aux causes prioritaires.
- Créer et accompagner le fonctionnement des fondations sous égide.

### NOS ACTIONS

- Choisir dans toute la France les meilleurs projets.
- Attribuer des subventions, prix et bourses.
- Apporter conseils et appui aux acteurs de terrain.

### NOS VALEURS

- Mettre la personne au centre de nos actions en favorisant sa dignité, son autonomie, sa responsabilité et en lui donnant les moyens d'être acteur de sa vie.
- Privilégier le lien social en préservant et construisant des relations autour de la personne dans la famille, le quartier, avec les professionnels ou les associations.
- Respecter strictement les volontés de ceux qui nous font confiance.
- Garantir la rigueur et la transparence dans nos pratiques.

### Les Chiffres clés 2006

506 000 donateurs  
592 fondations individualisées sous son égide  
dont 57 créées par des entreprises  
77 millions d'euros pour  
6 400 subventions, prix et bourses attribués  
7 délégations régionales  
130 salariés et 430 bénévoles

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)